

MAÎTRES-NAGEURS/NAGEUSES – CHEFS DE POSTE

CONTRAT SAISONNIER
Temps complet (35h hebdomadaires)



La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 57 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

Pour la saison estivale du Domaine du Lac de Champos, espace de loisirs, ARCHE AGGLO recrute des maîtres-nageurs/nageuses et / ou chefs de poste.

MISSIONS :

MAÎTRE NAGEUR :

- Assurer la surveillance de la baignade d'un plan d'eau de 4 hectares
- Veiller au respect du règlement intérieur dans l'eau et au bord de l'eau (sachant que le domaine sera doté d'agents de sécurité)
- Effectuer de la prévention et informer les usagers
- Pratiquer les premiers soins et les premiers gestes de secours
- Procéder à l'analyse des eaux des toboggans aquatiques
- Être garant de l'entretien et du bon fonctionnement du poste de secours

Missions supplémentaires si qualité de CHEF DE POSTE :

- Garantir la sécurité des usagers (dans l'eau et au bord de l'eau), sachant que le domaine sera doté d'agents de sécurité
- Être garant de l'application du POSS par l'ensemble de l'équipe (entre 2 et 3 MNS)
- Assurer la responsabilité du bon fonctionnement, et du réassort des équipements du poste de secours
- Coordonner l'équipe des MNS au quotidien

PROFIL ATTENDU :

- Pour les maîtres-nageurs : BNSSA exigé - BPJEPS AAN souhaité
- Pour les chefs de poste : BPJEPS AAN ou DEJEPS / CSSSMA ou Licence STAPS EM / UESSMA ou Licence APAS / UESSMA exigé
- Être à jour du CAEP-MNS et du recyclage en secourisme (PSE1)
- Expérience professionnelle significative souhaitée sur le même type de poste
- Permis B et véhicule ou moyen de locomotion obligatoire pour se rendre sur le domaine
- Un bon niveau d'anglais serait apprécié

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Contrat de vacation du 18 mai au 30 juin (paiement en mois décalé)
- Puis un CDD à temps complet du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre inclus (paiement en fin de mois)
- Rémunération statutaire sur grille indiciaire des éducateurs des activités physiques et sportives, négociable selon expérience soit environ 2175€ à 2486€ brut mensuels (environ 14.35€ à 16.39€ taux horaire brut, hors congés payés)
- Tickets restaurants : 6 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur

Une réunion d'information en présence de toute l'équipe saisonnière, se tiendra sur Champos :
le samedi 4 mai de 9h à 12h.

Temps de travail : Horaires variables (entre 10h et 19h voire dès 9h les week end et jours fériés)

Contrat de vacation du 18 mai au 30 juin : Travail uniquement les weekends et jours fériés

CDD à temps complet (35 h) du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre inclus : Travail tous les jours dont weekend et jours fériés dont 2 jours de repos hebdomadaires

Lieu de travail : Domaine du Lac de Champos à Saint-Donat-sur-l'Herbasse (26260)

Postes à pourvoir le : 18 mai 2024 pour l'avant saison et 1^{er} juillet 2024 pour la haute saison

Date limite de candidature le : 31 mars 2024

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel : rh@archeagglo.fr

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602
07300 MAUVES

CS 9602
07300 MAUVES

accueil@archeagglo.fr
04 26 78 78 78

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX
BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON
CHANTEMERLE-LES-BLES CHARMES-SUR-L'HERBASSE
CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-VEUNE
COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ERÔME
ÉTABLES GERVAIS GLUN LA ROCHE-DE-GLUN LARNAGE LEMPS
MARGES MARSAZ MAUVES MERCUROL-VEALINES MONTCHENU
PAULHIPS PLATS PONT-DE-LIBÈRE SAINT-BARTHÉLEMY-LE-PLAN
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLIX-EN-SAINTE
JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÈCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE
TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VALDEVANT VION

Vivre **ICI**
& Entreprendre
ARCHE Agglo.fr